

Conseil municipal de Toulouse du 26 septembre 2025

Intervention d'Odile Maurin

27.2 Créations d'emplois de collaborateurs de groupe : compléments aux délibérations antérieures

(Administration RH 25-0644)

Monsieur le Maire,

Cette délibération sur la création d'emplois de collaborateurs de groupe arrive à point nommé !

Alors que Monsieur Moudenc est **mis en examen pour avoir mobilisé une douzaine de salariés municipaux sur votre campagne 2020 - une affaire si gênante qu'elle a été dépaycée à Agen** - nous voilà amenés à voter de nouveaux recrutements.

Simple question : ces nouveaux collaborateurs sont-ils destinés à préparer votre campagne 2026 ? Parce qu'après avoir utilisé les fonctionnaires municipaux la dernière fois, recruter directement vos équipes de campagne aux frais des Toulousains serait d'une logique imparable !

Au moins, cette fois, ce sera plus transparent. Les contribuables sauront pour quoi ils paient.
Je m'abstiendrai, le temps que la justice tranche sur vos précédentes méthodes.